



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

L'Anse-Saint-Jean, 15 septembre 2025

Monsieur Richard Perron,	Maire
Monsieur Michel Boudreault	Conseiller
Monsieur Carl Brassard,	Conseiller
Monsieur Yvan Côté,	Conseiller
Monsieur Daniel Boudreault,	Conseiller
Monsieur Daniel Corbeil,	Conseiller
Monsieur Claude Bouchard,	Conseiller

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée Annick Boudreault, greffière-trésorière qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur Richard Perron, maire, pour être tenue au lieu des sessions extraordinaires du Conseil **à 18 heures 30, le 18^e jour du mois de septembre 2025**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation de l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Sujets à l'ordre du jour
 - 4.1 Dépôt de la liste des dépenses engagées par la directrice générale.
 - 4.2 Adoption du règlement numéro 25-445 ayant pour objet l'entretien pendant l'hiver des chemins privés ouverts au public (chemins de tolérance) et l'imposition d'une compensation pour payer une partie de l'exécution des travaux et d'abroger le règlement numéro 23-410.
 - 4.3 Adoption du règlement numéro 25-446 règlement omnibus municipal relatif à la paix, l'ordre et la sécurité publique applicable aux municipalités locales de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
 - 4.4 Adoption et autorisation de signature du troisième addenda au protocole d'entente numéro 24-001, concernant l'approbation des plans et devis définitifs, du plan d'aménagement et d'implantation révisée, des plans et devis relatifs à des travaux électriques, ainsi que la mise à jour de certaines allocations budgétaires principalement liées aux travaux électriques.
 - 4.5 Attribution d'un contrat pour la coordination de l'ingénierie à Développement Immobilier Le Croissant inc. pour le déplacement des conduites d'enneigement.
 - 4.6 Modification du calendrier des séances ordinaires - Année 2025.
 - 4.7 Octroi d'un mandat à MSH Services Conseils pour le support technique à l'administration municipale pour divers projets.
5. Période de questions.
6. Fermeture de la séance.

Donné ce 15 septembre 2025

Certificat de Signification et de Publication

Je soussignée, Annick Boudreault, directrice trésorière et greffière-trésorière, certifie sous serment que j'ai affiché l'avis ci-haut sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal situé au 3, rue du Couvent, entre 9 h 00 et 17 h 00.

DONNÉ À L'ANSE-SAINT-JEAN Ce 15 septembre 2025.

Annick Boudreault, greffière-trésorière